EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Anne FAUROT, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 14 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.

Rapport N° 22

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR SOUTENIR DES PROJETS CULTURELS

Mesdames Isabelle LAVEST, Françoise NOUHEN, Sondès EL HAFIDI, Laurence SCHLIENGER, Dominique ROGUE-SALLARD et Monsieur Jean-Pierre BRENAS ne prennent pas part au vote.

Un crédit de 21 380 € reste disponible au Budget Primitif 2014 pour l'octroi de subventions exceptionnelles à des associations culturelles.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

IMAGE ET RICOCHET **1 500 €**

La société « Image et Ricochet » spécialisée dans la production de films pour les entreprises et les collectivités propose un projet de film documentaire sur la SCOP de la Librairie des Volcans.

Le film documentaire a pour vocation de retracer les premiers mois du lancement de la librairie sous forme de société coopérative de production, et de permettre à un large public de connaître cette histoire par une diffusion du film dans les médias régionaux et nationaux.

Dans le réseau des librairies Chapitre, au nombre de 56 en France et placées en liquidation judiciaire, seule celle de Clermont-Ferrand, au travers de 13 salariés engagés, a présenté une offre de reprise en société coopérative de production.

C'est la démarche et l'engagement de ces 13 femmes et hommes engagés pour sauver leur outil de travail que souhaite retracer ce documentaire.

Le budget prévisionnel pour la réalisation du film a été estimé à 68 720 €. La subvention sollicitée est de 3 000 €.

Des financeurs privés apportent leur contribution à ce projet.

L'intérêt local de ce projet étant démontré et cette société de production n'ayant pas reçu plus de 200 000 € d'aide publique sur les trois dernières années (au titre de la règle de Minimis), un soutien de la Ville peut être envisagé.

SARL KUTU FOLK RECORDS **1 500 €**

Créé en 2008 à l'initiative d'Alexandre Rochon, le label « Kütu Folk » s'est fait remarquer au niveau national par la pertinence de ses choix artistiques et l'originalité de ses projets. Il est actuellement basé à la Pépinière de Mai.

En 2008, le label s'ouvre aussi à des groupes étrangers afin de renforcer sa visibilité au niveau national et de s'inscrire davantage dans une logique professionnelle.

Des groupes comme Delano Orchestra, Saint/Augustine, Garciaphone, Dempster Highway, ont ainsi bénéficié de l'accompagnement de ce label leur permettant d'accéder à un statut professionnel.

Structuré en SARL sous forme d'une coopérative loi 1947, le label peut bénéficier d'aides publiques pour participer à la mise en œuvre de ses projets.

Pour l'année 2014, il est envisagé d'orienter le soutien de la Ville sur la première mission du label à savoir la production d'albums de jeunes artistes (Français et Étrangers).

La production de ces albums est programmée en faveur de 4 formations musicales Françaises et Etrangères (Pet, Eyes & no eyes, Alex Truck, Breath an Breath). Le budget prévisionnel correspondant a été estimé à 34 500 €. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une aide forfaitaire de 1 500 € par album soit une aide globale de 6 000 € au titre de l'année 2014.

LA COMEDIE DE CLERMONT-FERRAND – SCENE NATIONALE 10 000 €

Le contrat d'objectifs et de moyens 2012-2015 de la Comédie de Clermont-Ferrand - scène nationale fixe les conditions et le calendrier de réalisation de son projet artistique et culturel.

Ce contrat intègre les attentes de chacun des partenaires publics de la Comédie de Clermont-Ferrand (Etat, Ville, Région Auvergne, Département du Puy-de-Dôme) et forme pour ces quatre années, le cadre de référence de l'établissement.

Il a été adopté à l'unanimité par les représentants du conseil d'administration lors de la réunion du 27 janvier 2012 et a été approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 24 février 2012.

En raison du projet de construction du lieu identitaire de la scène nationale et d'un futur budget de fonctionnement plus élevé, il est apparu nécessaire de prévoir dans le contrat d'objectifs l'augmentation progressive des subventions des partenaires publics dès 2013 jusqu'à l'ouverture du lieu de façon à éviter un effort financier trop important l'année de l'ouverture.

Cet engagement collectif est ainsi corrélé à l'augmentation simultanée des subventions des partenaires.

La Région et le Département ayant augmenté leur participation financière pour l'année 2014 (conseil régional : 220 000 € → 221 000 € et conseil général : 90 000 → 95 000 €), il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'honorer l'engagement pris dans le contrat d'objectifs et d'attribuer à la Comédie de Clermont-Ferrand une subvention complémentaire de 10 000 € (847 000 € → 857 000 €).

IN EXTENSO 3 000 €

L'association « In extenso » déploie ses activités selon trois grands axes :
- l'exposition d'art contemporain ;
- l'édition ;
- le développement des échanges entre les lieux d'art contemporain du centre de la France par le biais de son projet *La belle revue*.

Initiée en 2008, *La belle revue* est avant tout un projet de valorisation de la création contemporaine en Centre-France, réunissant artistes et structures de diffusion implantées sur un large territoire couvrant les régions Auvergne et Limousin mais aussi les villes de Bourges, Nevers et Saint-Etienne.

Elle se décline en deux supports distincts et complémentaires :

- un site
- une édition papier publiée chaque début d'année

In extenso considère aujourd'hui qu'il est essentiel de renouveler son identité pour que cette revue conserve sa pertinence.

Ce renouvellement comprend une refonte graphique complète de la maquette papier et du site internet, ainsi qu'une évolution des contenus afin de toujours mieux répondre à ses objectifs de valorisation des projets des structures relayées.

L'association souhaite également élargir son lectorat vers l'international en la rendant bilingue et en développant une nouvelle rubrique consacrée à la scène contemporaine dans des territoires étrangers analogues au Centre-France.

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce projet a été estimé à 9 730 €.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 décembre 2014

Le Maire,

Olivier BIANCHI